

**Union Régionale  
des Professionnels de  
Santé des Masseurs  
Kinésithérapeutes du  
Grand Est**

**URPS MK GE**

**Rapport  
d'activité et  
financier 2022**



**Masseurs Kinésithérapeutes**  
Grand Est





**Représenter les intérêts de la profession  
auprès des pouvoirs publics et des autres  
acteurs du système de santé.**

**Promouvoir la qualité des soins et  
favoriser la formation continue et la  
recherche en kinésithérapie.**

**Lieu d'échange pour les kinésithérapeutes  
de la région, permettant de partager les  
bonnes pratiques.**

**Travailler ensemble pour améliorer la  
qualité des soins.**

## **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022**

# Édito de la présidence

En espérant que tout se passe au mieux pour vous, avec cette épée de Damoclès qu'est la Covid mais que vous avez pu y échapper... Les élus de l'URPS MK Grand Est poursuivent leurs missions afin de vous représenter au mieux lors des réunions ARS/CPAM, etc.

Le programme « **Ma Santé 2022** » poursuit son déploiement : créations des **CPTS** (Communautés Pluriprofessionnelles des Territoires en Santé), des **ESP** (Équipes de Soins Primaires) au plus proche de vos cabinets, avec et autour de vos patients et tous les PS les prenant en charge, des **MSP** (Maisons de Santé Pluridisciplinaires)...



**Corinne FRICHE**  
Présidente

Au sein de ces exercices coordonnés, vous avez tous votre place. Vous pouvez y apporter vos compétences parmi celles des autres professionnels du soin mais aussi dans le domaine médico-social et social. Chacun peut y **développer des prises en charge ou des projets innovants** ; c'est pour cela que vos élus essayent au mieux de leurs possibilités d'y siéger afin, ensuite, de vous accompagner dans vos démarches si vous souhaitez y participer.

Ce qui nous manque aussi le plus, c'est un moyen de communication entre nous tous, un moyen "sécurisé" type *Parcéo*, pour déposer nos documents de prise en charge au sein de l'**Espace Numérique en Santé** de nos patients via son DMP (Dossier Médical Partagé)... tous ces moyens doivent faire partie d'un **déploiement en e-santé numérique**, mais aussi nous apporter des moyens pour de la téléconsultation, du télésoin, du télésuivi, etc. Les choix vont « bouleverser » nos pratiques !

Mais il faut que nous y soyons TOUS, et ensemble, avancer pour **l'amélioration et l'optimisation des prises en charge de nos patients** !

Tous vos élus URPS MK travaillent de concert au sein de nos **commissions de travail** et en **inter pro** pour développer de nouveaux moyens innovants de prises en charge et de façon coordonnée.

C'est par exemple, la mise en place des **protocoles de coopération** avec un médecin déléguant, suite au rapport des "**missions flash**" de notre ministre de la Santé, le Dr. Braun (ex-ministre ce jour), concernant l'entorse de cheville et la lombalgie aiguë et vous autorisant à prendre en charge en accès direct ces pathologies, mais uniquement si vous faites partie d'une structure coordonnée type MSP, CPTS et centre de santé.

Durant le mois d'août, votre URPS a travaillé sur l'arbre décisionnel de prise en charge de ces pathologies afin que vous puissiez en toute sécurité participer à ces SNP (Soins Non Programmés) et ainsi **participer à ces prises en charge innovantes** dans le but de **désengorger les urgences**.

En 2022 nous avons œuvré afin de finaliser **la création d'un outil de coordination : l'annuaire des masseurs kinésithérapeutes du Grand Est**.

Un défi de taille qui entre dans la lignée de l'axe 2 du PRS "**Renforcer et structurer l'offre de soins de proximité**".

Mais pour toute question, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un de vos élus de proximité car nous sommes tous répartis sur les 10 départements du Grand Est, au plus proche de vous.

Notre secrétariat vous mettra en relation avec l' élu souhaité, qui prendra un grand plaisir à vous répondre.

Votre présidente, Corinne FRICHE



# Rapport d'activité et financier 2022

## Sommaire

- PAGE 4 **Édito de la présidence**
- PAGE 6 **Mot du Secrétaire Général**
- PAGE 7 **Présentation de l'URPS MK GE**
- PAGE 8 **Organigramme/ Répartition des élus sur le territoire**
- 
- PAGE 9 **Commission de contrôle**
- PAGE 10 **2022 en chiffres**
- PAGE 11 **Commissions de travail**
- PAGE 16 **KinéGarde**
- PAGE 18 **Valoriser la profession : ICOPE**
- PAGE 19 **Mémoires étudiants - Remise 1er prix meilleur mémoire**



L'Union Régionale des Professionnels de Santé Masseur-Kinésithérapeutes du Grand Est a connu une année 2022 marquée par **une forte représentativité de la profession** au sein des instances territoriales de santé.

L'activité de vos élus pour cette année 2022 correspond à **450 réunions** représentant plus de **1 500 heures réparties sur l'ensemble de la région**.

Nous avons également participé au **salon Rééduca à Paris** où vous avez pu venir à notre rencontre, mais également au **salon City Healthcare à Nancy**, événement phare autour du **numérique en santé**.

L'offre de soins est en mutation permanente, nous avons répondu **présent dans les comités** d'installation des **Dispositifs d'Appuis à la Coordination (DAC)**, véritables outils permettant **l'amélioration du parcours de soins des patients**.

Le 8 septembre 2022, le président de la république lance le **Conseil National de la Refondation (CNR)**, dont la « *volonté est de recréer ensemble de l'unité là où il y avait de la division, et de l'élan là où il y avait des freins* ».

Votre URPS a participé à un grand nombre de ces ateliers : territoriaux et thématiques.

Nous avons tenté de **porter la voie des confrères**, des difficultés liés à notre exercice professionnel et de notre volonté à participer à l'amélioration de la qualité et de la coordination des soins.

**Votre URPS est également présent** dans les dix **Conseils Territoriaux de Santé (CTS)** de la région (10). Ces instances de démocraties sanitaires territoriales ont vocation à déployer le projet régional de santé à l'échelle d'un territoire et avec les professionnels de santé de ce territoire.



**Benjamin MARCHAND**  
**Secrétaire Général**

Au niveau des activités propres à l'URPS, l'année 2022, a permis la mise en route et le déploiement de la formation de défense personnelle, permettant d'appréhender les situations de violences dans le cadre de votre activité, sur l'ensemble des départements de la région Grand Est.



**Les Masseurs Kinésithérapeutes libéraux  
sont représentés au sein de l'Union Régionale des  
Professionnels de Santé du Grand-Est :  
URPS MK GE.**

**Cette association a pour but la promotion  
de la profession des Masseurs Kinésithérapeutes  
au sein du paysage de la santé et en particulier des  
différentes institutions.**

---

## **Les différentes missions de l'URPS MK concernent :**

- L'offre de soin définie dans le Projet Régional de Santé, (PRS) en relation avec l'ARS par la mise en place du zonage;
- La continuité des soins;
- La promotion de la santé, l'éducation à la santé, l'éducation thérapeutique du patient;
- La prévention, les activités physiques adaptées;
- La mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens dans le but d'améliorer la qualité et la coordination des soins;
- La mise en œuvre du développement professionnel continu;
- La mise en place du système de communications et d'informations partagées.

**L'URPS (Union Régionale des Professionnels de Santé) des kinésithérapeutes Grand Est est une association qui regroupe les kinésithérapeutes de la région Grand Est en France.**

**Elle a pour mission de défendre les intérêts professionnels des kinésithérapeutes, de promouvoir la qualité des soins et de faciliter la communication et la coopération entre les kinésithérapeutes de la région.**

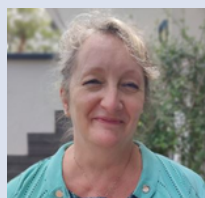
**L'URPS peut également organiser des formations et des événements pour ses membres et jouer un rôle de liaison entre les kinésithérapeutes et les autres professionnels de santé et les pouvoirs publics.**

# Vos représentants

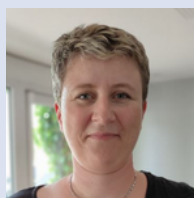
24 membres élus composent l'URPS MK Grand Est.  
Chaque département est représenté en son sein.



## Composition du bureau



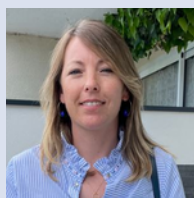
**Corinne  
FRICHE**  
Présidente  
Dép.54



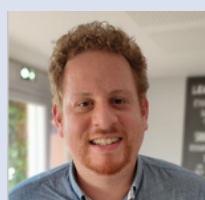
**Sophie  
HUMBLLOT**  
Secrétaire adjointe 1  
Dép.88



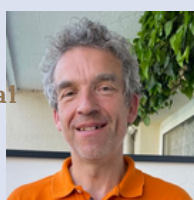
**Sébastien  
LE COSSEC**  
Vice-Président  
Dép.67



**Edwige  
FONTAINE**  
Secrétaire adjointe 2  
Dép.52



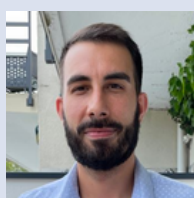
**Benjamin  
MARCHAND**  
Secrétaire général  
Dép.08



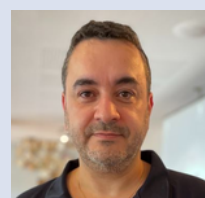
**François-Régis  
VERNEL**  
V-P délégué C-A  
Dép.10



**Cyrille  
ANTOINE**  
Trésorier  
Dép.55



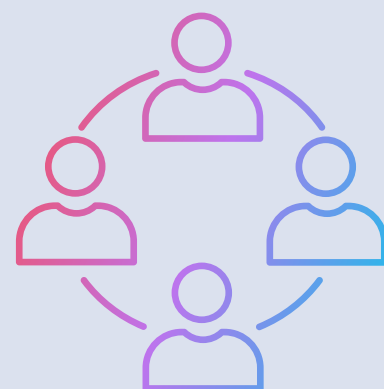
**Nicolas  
ODABACHIAN**  
V-P délégué Lorraine  
Dép.57



**Brahem  
MESSAOUI**  
Trésorier adjoint  
Dép.08



**Dominique  
HUGELÉ-CHARREL**  
V-P déléguée Alsace  
Dép.68



### ALSACE

François-Adrien MUTEL  
Ludovic BRAYÉ  
Rémy GASSER  
Franck NOLÉO

### CHAMPAGNE-ARDENNE

Claire BERNIER  
Philippe LAFLEUR

### LORRAINE

Frédéric MOMPEURT  
Céline CHEBAL-RAIZER  
Clément ANDRIEUX  
Romain CHRISTOPHE  
Bernadette OTTO-KRIER  
Cathy DI BATTISTA



# Nos collaborateurs

2 Salariées

Charline PERRIN et Claire RABOT

Elles accompagnent les élus dans leurs missions, veillent à la gestion administrative et comptable de l'URPS, et assistent les élus dans la communication et le développement des projets.



Prestataires et partenaires:

Expert comptable : **SOFILOR**

Commissaire aux comptes : **VRM Audit**

Société de maintenance du service informatique : **INGEDUS**

Création - gestion du site : **ACT**

Impression et publipostage : **Hélio Service**

Formateur défense personnelle : **Patrice Renaud**



## Commission de contrôle 2022

**Gestion en toute transparence du budget !**

**Rappel des missions de la commission :**

**Selon l'Article R.4031-41 du décret n°2010-585 du 2 Juin 2010 relatif aux URPS :**

« ... Les dispositions du chapitre II du titre Ier du livre VI du code de commerce relatives aux obligations en matière comptable des associations bénéficiant de subventions des autorités administratives sont applicables aux URPS.

**La commission procède à toute époque aux contrôles et investigations comptables et financières.**

Elle présente à l'assemblée; lors de la séance annuelle consacrée à l'approbation des comptes, un rapport concernant la gestion de l'union et les comptes de l'exercice et comportant un état détaillé des recettes et de leur origine ».

**L'URPS MK GRAND EST a mis en place cette commission de contrôle depuis février 2016.**

**Celle-ci est composée des membres suivants, n'appartenant pas au bureau pour l'année 2022 :**

- Mme Céline CHEBAL-RAIZER
- Mme Claire BERNIER
- Mme Bernadette OTTO-KRIER
- M Guillaume BRAVO-SEGORB
- M Romain CHRISTOPHE
- M Ludovic BRAYE

**Cette commission  
s'est réunie  
le 30 juin 2022.**

**Elle n'a pas constaté de dysfonctionnement  
dans la gestion des comptes 2022**

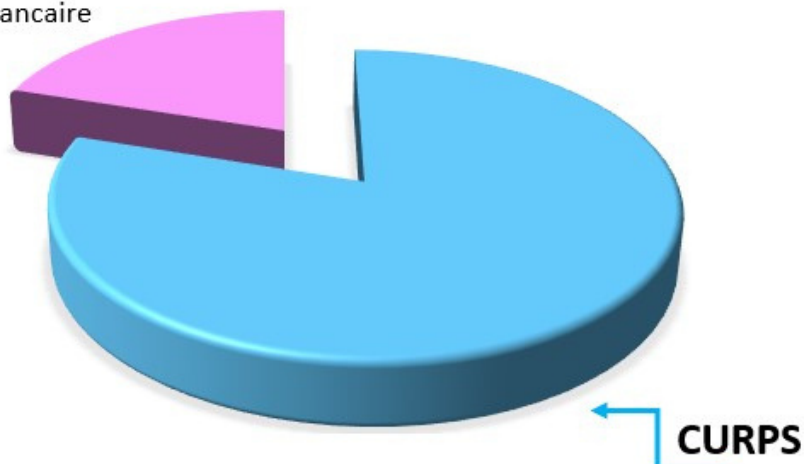
# 2022 en quelques chiffres

## Total des produits : 245 310€

ARS : Financement temps de secrétariat KinéGarde

E-Meuse : Expérimentation téléconsultation

Intérêt : Placement bancaire



L'URPS MK GE est financée majoritairement par la contribution URPS (CURPS). Par ailleurs, l'ARS nous a apporté son soutien financier dans le maintien des gardes respiratoires pédiatriques KinéGarde

La tenue de la comptabilité est confiée à la société comptable SOFILOR et sa vérification au cabinet VRM Expert, commissaire aux comptes.

Charges d'exploitation 2022

257 276€

Personnel / Charges sociales

78 051€

CURPS

194 037€

Résultat

- 12 092€



# Commissions de travail

Les réunions de vos élus

2022



Benjamin MARCHAND, Corinne FRICHE et Cyrille ANTOINE



Brahem MESSAOUI lors du Salon City Healthcare à Nancy



Corinne FRICHE lors du Salon Rééduca à Paris



Notre première soirée-rencontre à Epinal



Réunion de bureau du 04 août 2022

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2

RÉUNIONS DE BUREAU 2

COMMISSIONS DE TRAVAIL 10

COMMISSION DE CONTRÔLE 1



Valoriser

la kinésithérapie par des actions de santé publique



Représenter

les 5 600 MK libéraux du Grand Est



Accompagner

vos activités au quotidien



Déjeuner de travail des membres du bureau



2022

Retour sur  
le travail  
des élus

MISE EN PLACE DE 10

# Commissions de travail



## LA COMMISSION

### *Sport Santé*

Nous avons intégré les groupes de travail **Prescri'Mouv** afin de travailler sur des axes **d'amélioration du dispositif**.

L'ARS et ses partenaires ont décidé d'étendre l'accès au dispositif à plus de patients.

Plus d'informations sur les sites internet de l'ARS, Prescri'mouv ou URPS MK GE.

A ce jour, les masseurs-kinésithérapeutes sont encore trop peu investis dans le sport-santé, mais nous poursuivons notre élan **d'information et d'orientation** des confrères intéressés par ce dispositif plein d'avenir.

Des réunions d'information et des conférences sur le sujet seront proposées prochainement !

## LA COMMISSION

### *Formations*

**Accompagnement** de MK dans la pratique quotidienne de l'exercice professionnel.

Les **premières actions concrètes** :

- Signature d'un partenariat avec la Société de Physiothérapie de Lorraine (SPL) et coorganisation d'une soirée sur le thème du **sport santé**, ouverte à tous les MK intéressés.



- Face à la recrudescence de certains actes de violence à domicile, et/ou au cabinet, nous vous proposons une formation **"défense personnelle"** offerte pour tous les MK du Grand Est.
- Formation **AFGSU** (Gestes et Soins d'Urgences) niveau 2 (réservé uniquement aux professionnels de santé), avec prise en charge FIF-PL : dès 2023.

**Pour rappel, l'actualisation "AFGSU" doit se faire tous les 4 ans ! Plus d'infos prochainement.**







## Annuaire

### Création d'un outil de coordination!

Un défi de taille qui entre dans la lignée de l'axe 2 du PRS  
**"Renforcer et structurer l'offre de soins de proximité"**

Lancement d'un annuaire à destination des patients, des professionnels de santé, des établissements hospitaliers publics et privés, de la CPAM, des HAD... à la recherche d'un MK à proximité et/ou avec des spécificités particulières.

L'annuaire permettra :

- De **répondre à la demande de soins des patients** en difficulté pour trouver un MK
- De **faciliter la tâche** à d'autres MK ne pouvant répondre à une demande de soins particuliers.
- De **"repérer"** une compétence spécifique d'un confrère sur un secteur défini.

Par défaut, tous les MK du Grand Est figureront dans l'annuaire. Afin de compléter leurs spécificités et champs d'actions, nous encouragerons les MK à s'inscrire et à compléter leur fiche individuellement!

# LA COMMISSION

## KinéDom



Début 2022, le projet article 51 "KinéDom" s'est vu recevoir un avis négatif du Comité Technique de l'Innovation en Santé pour raison de "concurrence avec les négociations conventionnelles en cours".

Cependant, l'ARS est **intéressée** par le **Bilan Initial d'Évaluation des risques et le Bilan vigilance/lanceur d'alerte**.

Cette nouvelle commission s'est constituée pour retravailler le projet, et le traiter en **COM** (Contrat d'Objectifs et de Moyens) avec l'ARS Grand Est, mais toujours dans le même état d'esprit :

**favoriser la prise en charge à domicile dans le cadre d'un exercice coordonné avec tous les professionnels de santé.**

Le travail individuel des membres a été mis en commun pour faire ressortir un **nouveau document** qui sera présenté à l'ARS.

**La problématique des prises en charge à domicile est toujours là !**

Elle est même en augmentation, et nous allons réfléchir à un projet innovant, afin d'améliorer la situation des confrères qui se dévouent à se déplacer à domicile.

Il nous faut inciter d'autres MK à effectuer ces prises en charge de maintien à domicile de la personne âgée et/ou en situation de handicap.

# LA COMMISSION

## Parcours d'installation

Elle a pour objectif **d'accompagner les étudiants et de faciliter les démarches des MK** souhaitant s'installer dans notre région.

Ainsi, plusieurs actions sont en cours :

- l'étude de la possibilité pour les étudiants des écoles européennes de venir faire des stages dans les cabinets libéraux du Grand Est.
- informer les MK sur le rôle des différentes instances pour aider les futurs confrères dans leurs démarches.
- la création d'un livret avec les coordonnées nécessaires pour retracer les démarches à effectuer (équivalence, inscription à l'ordre, CPAM...) pour chaque département.
- participation à des tables rondes regroupant l'Ordre, la CPAM et l'URPS pour répondre aux questions des MK nouvellement installés dans la région.



# LA COMMISSION

## Communication

Nous avons constaté que, malgré les efforts de communication des 3 syndicats représentatifs, les MK s'intéressent trop peu aux élections.

C'est pourquoi notre commission s'est interrogée sur les **moyens à mettre en place** pour mieux communiquer, mieux atteindre l'ensemble des consœurs et confrères du territoire, et ainsi **améliorer la compréhension du travail de notre URPS**.

### Actions menées :

- Investissement dans un nouveau logiciel d'envoi de newsletters
- Formation réseaux sociaux pour les gestionnaires de notre Facebook
- Contact direct lors des soirées-rencontres : en déploiement sur l'ensemble de la région
- Rénovation de notre site internet et nouveau logo : en cours



**2022**  
**notre communication**  
**en quelques chiffres**

143 publications Facebook

+60 Newsletters



## LA COMMISSION

### *Inter-pro*

L'URPS MK GE collabore **au niveau régional** avec les 9 autres URPS de la région au sein de la "Maison des URPS".

Nous avons d'ailleurs signé un **protocole d'accord inter-urps** avec l'ARS sur la e-santé lors du Salon City Healthcare le 05/10/2022.

Nous travaillons également étroitement avec l'ensemble des URPS MK de France, notamment pour des **projets communs**.

C'est également avec toutes les URPS MK de France que nous avons assisté au Salon Rééduca mi octobre 2022 à Paris.



## LA COMMISSION

### *Exercices Coordonnés*

Le cœur de métier du MK s'est toujours nourri des échanges **pluri-professionnels** afin d'optimiser le parcours de soin du patient.

Cependant, dans ce contexte où la demande de soins est croissante, la multiplication des informations ne permet pas toujours une **compréhension efficiente** de ces nouveaux modes d'exercice.

Nos premiers travaux servent à poser un **diagnostic sur l'implication actuelle** de la profession dans ces nouvelles structures : MSP, CPTS, ESP, permettant de tirer avantage des enrichissements respectifs. A ce titre, vous recevrez prochainement une enquête, pour laquelle nous comptons sur votre large participation afin d'obtenir une réelle analyse.

Enfin, les MK seront probablement sollicités d'ici la fin de l'année par les **DAC** (Dispositif d'Appui à la Coordination) pour prendre en charge des patients.

Les DAC vont **remplacer l'ensemble des réseaux historiques** (Plateformes Territoriales d'Appui, Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des Malades d'Alzheimer, réseaux de santé...) qui vont tous fusionner pour ne former **qu'un seul dispositif**.

L'URPS s'est engagée dans ce projet afin de faciliter aux MK du Grand Est sa mise en pratique.





## **Votre dispositif KinéGarde Respiratoire en Grand Est va "négocier" un nouveau virage en 2023-2024 !**

Nous représentons dans le Grand Est une belle communauté, suivie régulièrement par les tutelles.

En effet, **le développement de l'exercice coordonné et les liens Ville-Hôpital-Ville** va entraîner un **essor, entre professionnels de santé libéraux, des Soins Non Programmés (SNP), des Services d'Accès aux Soins (SAS, = Centre 15, Médigarde, PRAPS), des Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)** dans chaque département !

### **Les fonds FIR (Fonds d'Intervention Régional) de KinéGarde pour 2022-2023 devront permettre :**

- De poursuivre **l'organisation de la continuité des soins** et la **prise en charge des urgences respiratoires des enfants porteurs d'infection VRS ou Covid-19** mais aussi des **adultes souffrant d'infection respiratoire aiguë ou d'épisode d'exacerbation d'infections respiratoires chroniques** (BPCO, mucoviscidose...).
- De motiver les MK à s'engager dans ce dispositif et de veiller à la qualité des prises en charge de nos patients, afin **d'éviter le plus possible le passage aux urgences.**
- KinéGarde devra intégrer ces autres dispositifs pour répondre à d'autres prises en charge que la kinésithérapie respiratoire pédiatrique... (surtout dans les SAS).

Comme vous le savez peut-être, **KinéGarde est exclusivement financée par l'ARS Grand Est**, via des fonds FIR qui sont destinés à des expérimentations...qui dit expérimentation dit limitée dans le temps. Aussi, l'ARS nous accompagne pour cette saison encore mais durant la période de pics d'épidémies de la bronchiolite, soit de début Novembre 2022 à fin Mars 2023, puis **KinéGarde intégrera les SAS** qui sont à créer dans chaque département du Grand Est. Nous ne connaissons pas encore les moyens financiers par lesquels vous serez indemnisés...Tout est à construire mais nous ne doutons pas de votre implication !

Nous devons continuer à construire nos plannings mais, aussi sans doute, prendre en charge d'autres pathologies ? seulement les week-end ? ou dans la semaine pour des soins non programmés ? Toute l'année ? C'est pour le moment, la grande inconnue !

Mais, bien sûr, vous serez les premiers informés et en attendant, je vous remercie et vous encourage, pour les "nouveaux MK", à nous rejoindre dans ce nouveau parcours et nouvelle aventure... !

**KinéGarde et l'URPS MK seront à vos côtés pour vous former à ces nouvelles structures.**

Corinne FRICHE,  
Présidente de KinéGarde Respiratoire du Grand Est

# La bronchiolite

## Quel est le rôle du kinésithérapeute ?



**480 000 bébés** sont touchés par la bronchiolite chaque année. Dans **95% des cas un suivi en cabinet de ville suffit**, limitant ainsi l'engorgement des services d'urgences.

Votre kinésithérapeute répondra à vos questions, et vous indiquera les conduites à tenir pour **améliorer l'évolution de votre enfant.**



La prise en charge de la bronchiolite est avant tout une question de **surveillance, de suivi et d'éducation**. Votre kinésithérapeute vous donnera des conseils, et vous indiquera quels sont les signes à surveiller.

Des techniques de désencombrement bronchique pourront être pratiquées si l'état clinique de votre enfant le nécessite.

**KinéGarde** respiratoire  
**Grand-Est**

Pendant la saison hivernale **KinéGarde** vous propose des kinésithérapeutes pouvant assurer cette prise en charge les WE et jours fériés !



# VALORISER LA PROFESSION

## 2022 Défi National #ICOPE

Une application qui permet de détecter précocement le risque de perte d'autonomie des personnes ciblées



**Défi atteint !**



**LIMITER LE NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES DANS LES ANNÉES A VENIR !  
PERMETTRE AU PLUS GRAND NOMBRE DE VIEILLIR EN BONNE SANTÉ !**

Créée par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), cette application permet aux kinésithérapeutes d'effectuer **un bilan lanceur d'alerte aux personnes fragiles de plus de 60 ans**.

L'objectif était de mobiliser les masseurs kinésithérapeutes du Grand Est autour du sujet de la prévention et du dépistage du risque de la dépendance.

- 10 000 step1 sur toute la France, dont **1 000 en Grand Est** (objectif atteint le 14/10/2022).
- 150 MK ont participé à ce défi sur le Grand Est
- Les **bilans effectués ont été financés à hauteur de 18 € par l'URPS MK Grand Est**
- Ce très bon résultat nous amène à la **2ème place au niveau national !** Merci à Charline PERRIN, secrétaire de l'URPS MK GE d'avoir porté ce projet au côté de notre Présidente Corinne FRICHE

**L'URPS MK GE travaille de concert en pluripro pour financer le step 2!  
En attendant, vous pouvez continuer à utiliser l'application ICOPE !**

L'aspect innovant de ce dispositif est triple :



Rendre les seniors acteurs de leur santé en les incitant à l'auto-surveillance de leurs fonctions.



Utiliser les nouvelles technologies pour l'évaluation et le suivi de leurs fonctions.



Changer les habitudes en proposant une prise de soin basée sur le statut fonctionnel et non sur la pathologie d'organe.

**I C O P E**  
Integrated Care for Older People



ICOPE C'est quoi ?  
Vidéo Youtube



# Mémoires étudiants - Remise des prix 2022



**Remise des prix  
le 01 juillet 2022  
à l'IFMK de Reims**



Le premier prix a été remis à **Anthony LAISSUS** qui a réalisé un mémoire sur le thème :

« L'intérêt de la thérapie fonctionnelle cognitive dans la prise en charge des patients lombalgiques : une revue systématique ».

## Questionnaires étudiants

"Parce que **les étudiants des IFMK sont les kinés de demain**, il nous semble important de promouvoir leur questionnaire afin de les soutenir dans la mise en place de leur mémoire.

N'oublions pas que nous avons été étudiants auparavant, et que nos futurs confrères ont besoin de notre soutien !

Leur travail nous permet également d'avoir des évaluations récentes de la profession, et cela sur l'ensemble de notre région Grand Est".





**Masseurs Kinésithérapeutes**  
Grand Est



**[www.urpsmk.fr](http://www.urpsmk.fr)**

**153 rue André Bisiaux  
54 320 Maxéville  
Tél. : 09 72 62 68 87**

**[contact@urpsmk.fr](mailto:contact@urpsmk.fr)**

**Suivez nous :**

